

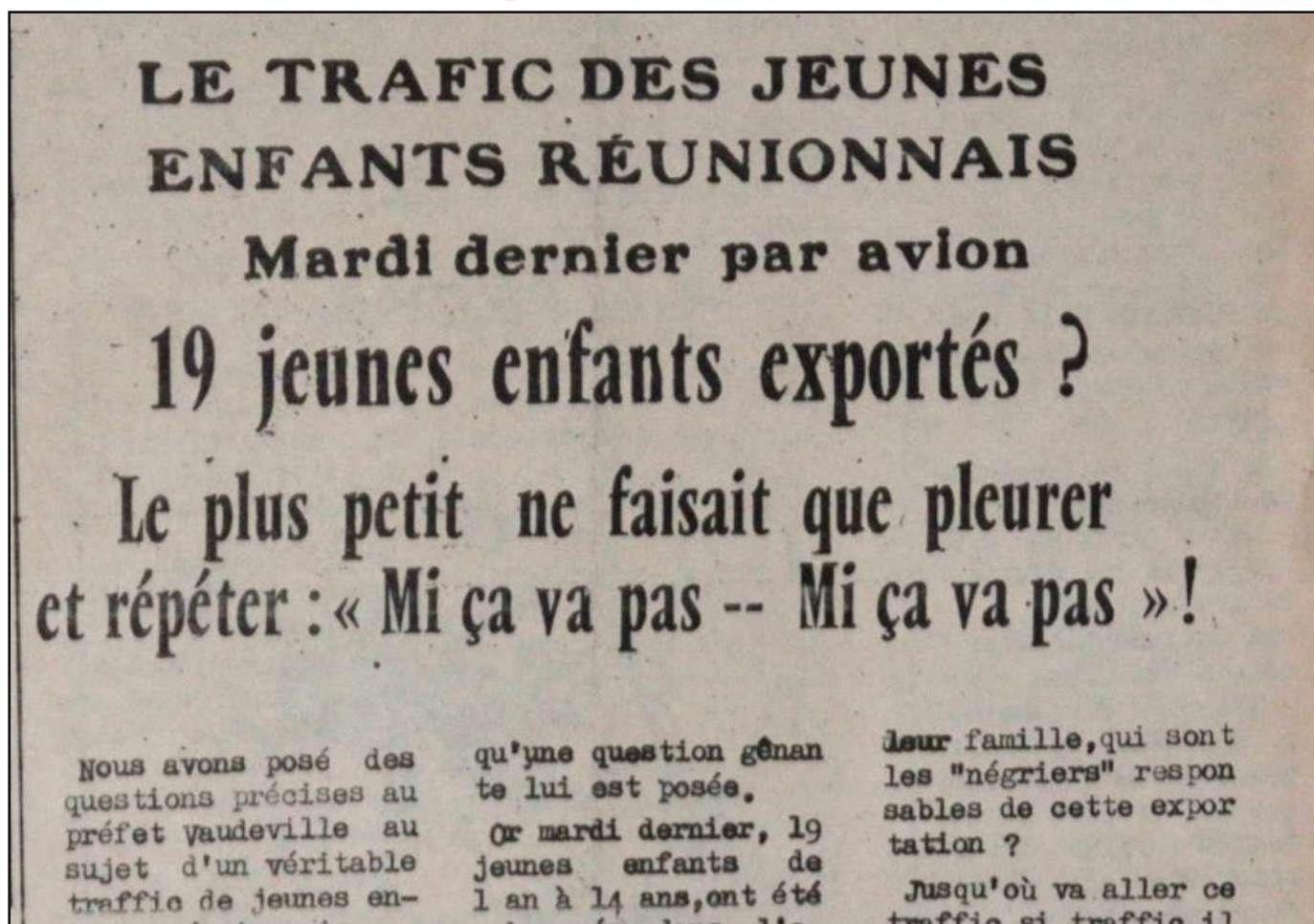
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21219 - 78EME ANNÉE

Retour sur un crime de déportation couvert
par les plus hautes autorités de l'État

**Section PCR du Port : « Les enfants
réunionnais de la Creuse, les années
de la honte du pouvoir colonial »**



À l'occasion de la venue sur l'île de 47 Réunionnais victimes voici plusieurs décennies d'une traite d'êtres humains en bande organisée initiée par Michel Debré, la Section PCR du Port rappelle que ce crime de déportation s'inscrivait dans une politique de répression coloniale qui visait notamment à interdire aux Réunionnais de voter pour le Parti communiste réunionnais

« 47 Réunionnais.es dits de la Creuse sont arrivés dans notre Île ce vendredi 7 avril 2023, certain.es de retour pour la première fois depuis 40 ans.

On a pu voir des interviews de femmes et d'hommes marquées de douleur et de colère, de dignité et de bonheur aussi de se retrouver dans leur île natale. Ces témoignages sont poignants et constituent une condamnation sans appel de ce que l'on peut appeler un crime politique.

C'est effectivement un plan coordonné qui a été mis en œuvre par le pouvoir de l'époque sur l'instigation de Michel Debré et relayé sur le terrain par des préfets comme Jean Perreau-Pradier et toute la Droite locale. Parmi les mesures prises dans le contexte des années 1960, marqué par un puissant mouvement autonomiste, on peut citer sans être exhaustif :

— Utilisation massive par le planning familial du depo-provera, un moyen contraceptif pourtant interdit dans la plupart des pays développés.

— Organisation d'une politique forcenée d'émigration avec le BUMIDOM, objectif : faire partir de La Réunion 10.000 jeunes, filles et garçons, chaque année.

— Ordonnance Debré du 15 octobre 1960 qui permettait au pouvoir d'exiler en France tout fonctionnaire "susceptible de troubler l'ordre public" dans les DOM.

— Enlèvement des enfants des familles pauvres pour aller "peupler certaines régions de l'Hexagone" et en

premier lieu la Creuse.

— Répression tous azimuts contre les forces progressistes qui s'opposaient au pouvoir et tout particulièrement les communistes.

— Fraudes électorales généralisées pour empêcher une expression libre des Réunionnais.es.

Le pouvoir en place avait le cauchemar de tout changement à La Réunion avec le Parti communiste et pour lui la seule cause de nos problèmes était le surpeuplement de l'Île. Il a tout fait pour réduire la population et il n'a reculé devant aucune violence contre la population réunionnaise.

Les enfants dits de la Creuse sont des victimes innocentes des crimes perpétrés par le pouvoir colonial. Aujourd'hui, ils essaient de se reconstruire et ils méritent notre respect et tout notre soutien. »

Section PCR Le Port

L'ONU appelle à rester fermes contre la montée de la haine et de l'intolérance

Vendredi dernier à New York lors de la commémoration du génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda, le secrétaire général de l'ONU a souligné à quel point le discours de haine « signe avant-coureur d'un génocide, peut tourner au crime de haine ».

honte, l'échec de la communauté internationale », a poursuivi le chef de l'ONU.

Du discours de haine au crime de haine

Alors que le monde commémore le sinistre anniversaire du génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda, au cours duquel des Hutus et d'autres qui s'opposaient au massacre ont également été tués, le Secrétaire général de l'ONU a déclaré vendredi, qu'une génération après ces événements horribles, « nous ne devons jamais oublier ce qui s'est passé et veiller à ce que les générations futures se souviennent également ».

« Nous pleurons la mort de plus d'un million d'enfants, de femmes et d'hommes, qui ont péri durant cent jours d'horreur, il y a 29 ans », a fait valoir António Guterres dans son message commémoratif annuel à l'occasion de la Journée internationale de réflexion sur le génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda.

« Nous honorons la mémoire des victimes, en grande majorité des Tutsis, mais aussi des Hutus et d'autres personnes qui s'opposaient au génocide. Nous rendons hommage à la résilience des personnes qui en ont réchappé. Nous saluons le peuple rwandais qui s'achemine vers la guérison, le rétablissement et la réconciliation. Nous nous rappelons, remplis de

António Guterres a souligné à quel point le discours de haine « signe avant-coureur d'un génocide, peut tourner au crime de haine » et le « laxisme, face aux atrocités, qui s'assimile à de la complicité, — un indicateur clé du risque de génocide — se transforme facilement en crime de haine ».

« Aucun lieu et aucune époque ne sont immunisés, face au danger, y compris les nôtres », a affirmé le Secrétaire général.

António Guterres a souligné que la prévention du génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et d'autres violations graves du droit international est « une responsabilité partagée » et un « devoir fondamental » de chaque membre des Nations Unies.

Il a appelé chacun des membres de l'ONU à lutter fermement contre la montée de l'intolérance, « vigilants et toujours prêts à agir ».

« Honorons vraiment la mémoire de tous les Rwandais qui ont péri en construisant un avenir digne, sécuritaire, la justice et les droits de l'homme pour tous », a enfin exhorté le chef de l'ONU.

Succès du premier concours d'éloquence en langue maternelle des Réunionnais

Kozarlor promié lédisyon larkosé an kréol rényoné pour marmay lisé

Vendredi 7 avril 2023, le premier concours d'éloquence en créole réunionnais, « Kozarlor », à destination des lycéens, s'est déroulé à L'Université de La Réunion. Organisé par le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion (CCEE), le concours avait pour objectif de montrer que le créole réunionnais permet aussi d'exprimer une pensée structurée, argumentée et sensible. Sur 11 finalistes, c'est Ornella Jean Baptiste qui remporte le premier prix, Christaline Dalia le 2e prix et le coup de cœur est attribué à Célia Payet.

travail inter-commission et de personnes extérieures. Francky Lauret en sa qualité de chargé de mission LVR 2d degré à l'époque, Carole Sidien et Josie Virin, enseignantes et fonnkézèz se sont jointes à notre réflexion. Annick Vitry, présidente de la JAD, en tant qu'initiatrice du concours d'éloquence en français, a partagé avec le CCEE son expérience pour le lancement de cette première édition du Kozarlor.

Kosa bann liséin La fé lo 7 avril ?

Akoz in konkour an kréol rényoné dann nout langkozé ?

L'éloquence est « l'art de toucher et de persuader par le discours » selon le Petit Robert. Elle est aussi l'art de maîtriser sa pensée dans l'action. Elle donne une certaine noblesse au parlé. En utilisant Le créole, Le Kozarlor prouve que notre langue maternelle peut être aussi au service de la rhétorique. Pour le CCEE, l'exercice de l'éloquence ne doit pas être réservé à certains mais bien au contraire offert à tous !

Vendredi 7 avril 2023, ces 11 jeunes qui ont pu déclamer un texte structuré, argumenté et sensible en créole réunionnais de 5 minutes maximum sur la thématique de lidantité : Kisa mi Lé ? In moun, in mond laissé à la libre interprétation des candidats.

Lo bann gagan

3 lycéennes ont ainsi remporté les 3 prix du concours.

Premier prix : Ornella Jean Baptiste

Deuxième prix : Christaline Dalia

Coup de cœur : Célia Payet

Ousa nou sort !

Après le Pri Daniel Honoré qui fait la part belle à l'écriture en créole pour les adultes et les scolaires depuis plusieurs années, Le CCEE a imaginé en 2021 un concours d'éloquence dans notre langue maternelle.

Cette réflexion a pris forme autour d'un groupe de

Le CCEE tient à remercier l'ensemble des partenaires et des participants pour cette première édition. Le rendez-vous est déjà fixé pour l'année prochaine pour la seconde édition du Kozarlor.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zanfan d'la Creuse et autres Lo plan Michel Debré, in plan a étidyé, a dékortiké idéolozikman

Somenn passé, 47 zanfan La Creuse la vnu la Rényon : in pé, d'après sak i di l'avé pa rotourn shé nou dopi zot dépar dann lé zané soissante. In pé, i paré, téi koné mèm pa si zot l'avé in famiye issi La Rényon, frèr sèr sansa dann d'ote départman. Dessèrtin ziska zordi i koné pa ankò pou kèl rézon zot la rotrov azot la-ba.

Sèl zafèr ni koné sé ké zot téi fé parti d'in plan Michel Debré, pou diminyé in pé la démografie dann noute péi mé pa solman. An parmi l'avé galman in plan avortman é plizyèr milyé pti zanz la pass konmsa é sak i koné pi tro sak la spassé dann tan-la mi panss zot i pe lir lo liv Françoise Vergès « Le ventre des femmes » é zot nora bonpé zafèr pou aprande dsu lo pakt kolonyal anti-démografi.

Sak lé intéressé par in n'ote volé lo plan Dobré noré bènèfiss lir in roman rényoné an kréol — lo promye d'après sak i di — é sète-la i apèl « Zistoir Kristian ». Mwin l'avé la shanss lir liv-la avèk mon bande zetidyan dann tan mwin té amontrèr kréol l'inivèrssité. Sa sé listoir lo bumidom é toute lo mové travaye li la fé konte nou rényoné.

Ni pouré galman parl la politik pou limite bande néssans é toute sak lé rèsponssab épi konpliss dann l'antropriz-la. Mi panss néna ankò dé shoz pou éspliké la dsi é forsséman dé shoz sirman i fé mal é lé pa bon a dir épi a rakonté dann in tan konm sète nou la sibi.

Pars kan mi di l'avé in plan Debré, forsséman ni déboush dann térin la politik é si néna in térin politik néna forsséman in plan pou anpèsh lotonomi La Rényon épi diminyé linflianss noute parti kominis

rényoné. La frode épi la vyolanss éléktoral lété in moiyn éfikass pou anpèsh lésprèssion démokratik — Anparl sa sé anparl la vi épi la lite Paul Vergès l'amenn dann la klandèstinité, Paul Vergès pi son bande kamarde lo parti.

Mézami mi koné dessèrtin la sèye fé lo bilan — pa sète lo plan Debré malorozman — mé lo plan la kondane pliss 2000 zanfan a viv san zot famiye, loin laba dann in péi inkoni. Astèr sèryèzman mi poz in késtyon : koman i apèl in politik konmsa, koman i apèl sak noute bande konpatriyot la soufèr. A la limite mi demande si la pa in manyèr pou insilt azot ké d'alé oir si zot la konète in réissite ékonomik dann sète avantir-la.

Lo déba lé a fèr, lo déba lé pa ankò transhé, mé i fo alé o fon dé shoz, fèr l'analiz iédéolozik so plan-la. Fransh vérité mi san pa mwin la fors pou atake in problèm konmsa toussèl mé mi san k'i fo, mi san k'lé pli néssèssèr ké zamé. Noute pèp la bézoin k'i fé so travaye-la é mwin lé ankò pli konvinki d'sa, kan mi oi la plass dsu lo koin l'aéroport la done l'éstatu pou bande rényoné La Creuse... Madame Dindar la fé lo l'inoguirassion é bonpé rante nou lété la. Bande z'assossyasyon rényoné d'la Creuse té la zot ossi. Astèr wi oi pi si wi sar pa rodé é si wi sar pa lir kossa lé marké.

Lo plan Debré, in plan ni doi konprande absoliman, é ni doi konprande koman li la gingn dévlope ali dann la Républik. A bon antandèr salu.

Justin